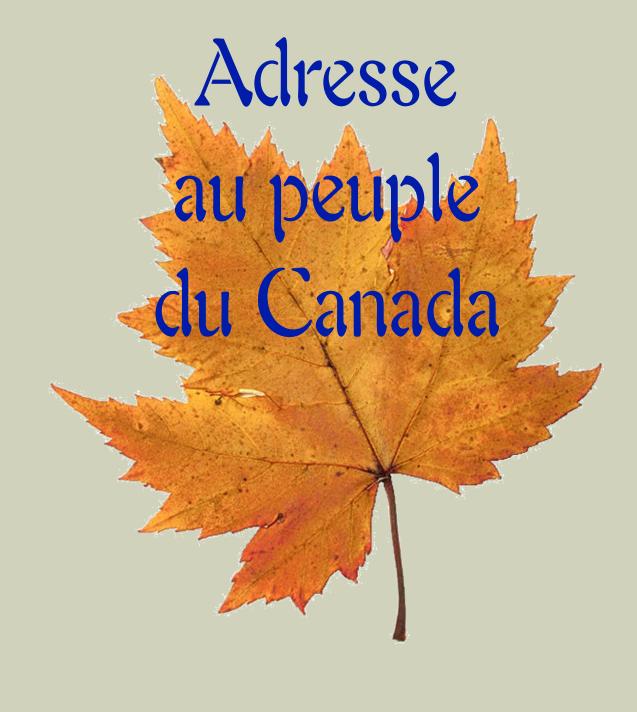
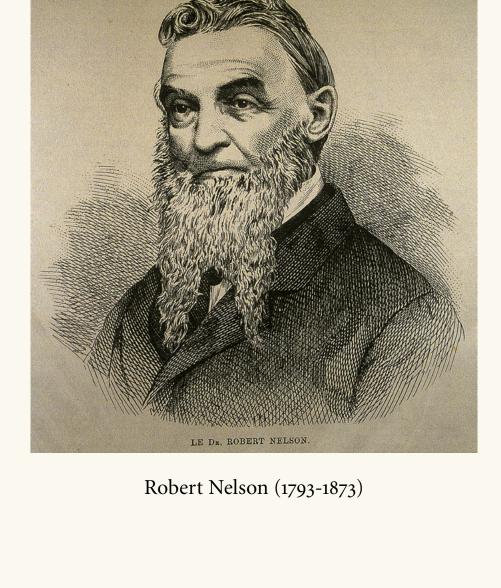
## **Robert Nelson**





Vertiges



criminelle d'un désordre sans relâche, pendant une

longue série d'années; si longue que la mesure de la

tyrannie s'est remplie et déborde actuellement. Nous

OUS AVONS ÉTÉ OPPRIMÉS par la main

d'un pouvoir transatlantique, et nous

avons été châtiés par la verge injuste et

avons tenté sans cesse, mais en vain, de brider un mauvais gouvernement, de rescinder de mauvaises lois, d'en créer de telles qu'elles puissent faire sortir nos institutions de la fange de l'ancien vasselage et les élever au niveau de celles qui caractérisent les gouvernements du dix-neuvième siècle. Nous sommes maintenant contraints, par la violence de la tyrannie et contrairement à nos sentiments, d'en appeler à la force des armes, pour nous enquérir et nous assurer les droits qui sont dus à un peuple méritant et juste. Nous ne poserons point ces armes, jusqu'à ce que nous ayons assuré à notre patrie les bienfaits d'un gouvernement patriotique

Nous tendons la main avec fraternité et compatrio-

tisme à toutes personnes qui nous aideront dans nos

patriotiques efforts. Pour ceux qui persisteront dans

et sympathisant.

la marche aveugle, entêtée, pillarde, sanguinaire et incendiaire qui, à notre grand chagrin et avec les souffrances de nos vieillards, de nos femmes et de nos enfants, marque si disgracieusement l'horrible carrière de sir John Colborne, le commandant en chef des forces, et celle de ses adhérents, nous devons, à notre défense personnelle et à une commune justice envers notre peuple ainsi qu'envers notre cause, leur infliger la retaliation dont ils ont placé devant nous le terrible exemple. Mais comme il existe actuellement beaucoup de personnes qui se repentent de leur conduite et du vandalisme de leurs associés, actes qui nous ont forcés à lever l'étendard de la guerre, et comme notre sens d'humanité, de justice et d'honneur est jeté dans un moule différent de celui de nos oppresseurs, nous pouvons réconcilier à nos principes ou à la moralité de nos actions tous autres que ceux qui, dans le gouvernement anglais du Canada, ne peuvent distinguer l'âge dans lequel nous vivons pour exercer leurs sauvages passions. Nous promettons en conséquence d'offrir sécurité et protection dans leurs personnes et leurs propriétés à

tous ceux qui mettront bas les armes et cesseront de esse que notre caractère et les habitudes morales et paisibles bien connues de notre peuple garantissent suffisamment. Nous ne déposerons point les armes jusqu'à ce

Par ordre du gouvernement provisoire de l'État du Bas-Canada.

que nous ayons effectué et assuré l'objet de notre

première proclamation.

commandant en chef

Robert Nelson

Adresse au peuple du Canada discours de Robert Nelson (1793-1873), a été écrit en 1838 et publié dans le journal L'Ami du peuple, le 20 février 1839.

> © Vertiges éditeur, 2009 -0125-

ISBN: 978-2-89668-124-2